



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 24 - FEVRIER 2013

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2013028-0005 - Arrêté de délégation de signature de la Directrice Générale à la directrice du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Ouest en matière de marchés publics	1
Arrêté N °2013030-0013 - Arrêté de délégation de signature de la Directrice Générale au directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpital Universitaire Robert Debré en matière de marchés publics	4
Arrêté N °2013035-0021 - Arrêté de délégation de signature de la Directrice Générale au directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Pitié- Salpêtrière - Charles Foix en matière de marchés publics	7

75 - Centre Hospitalier Sainte Anne

Décision - Délégation de Signature - Direction de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales	10
---	----



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2013028-0005

**signé par Directeur général de l'AP- HP
le 28 Janvier 2013**

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature de la
Directrice Générale à la directrice du groupe
hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris
Ouest en matière de marchés publics

Arrêté Directorial n° 2013 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion en date du 07 janvier 2013 nommant Madame Anne COSTA directrice du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Ouest,

La secrétaire générale entendue,

ARRETE

ARTICLE 1 ER: L'article 2-1° de l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Ouest : madame Anne COSTA,
directrice.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la
Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de
police de Paris.

Fait à Paris, le 28 janvier 2013

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2013030-0013

**signé par Directeur général de l'AP- HP
le 30 Janvier 2013**

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature de la
Directrice Générale au directeur par intérim du
groupe hospitalier Hôpital Universitaire
Robert Debré en matière de marchés publics

Arrêté Directorial n° 2013 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial ANADDG 2013 / 01 0003 du 17 janvier 2013 nommant Monsieur Philippe SUDREAU directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpital Universitaire Robert Debré,

La secrétaire générale entendue,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}: L'article 2-1° de l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Hôpital Universitaire Robert Debré : monsieur Philippe SUDREAU, directeur par intérim.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Fait à Paris, le 30 janvier 2013

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2013035-0021

**signé par Directeur général de l'AP- HP
le 04 Février 2013**

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature de la Directrice Générale au directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Pitié- Salpêtrière - Charles Foix en matière de marchés publics

Arrêté Directorial n° 2013 –

Modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG modifié, en date du 9 mai 2011, portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial ANADDG 2013 / 01 0010 du 30 janvier 2013 nommant Monsieur Pascal De WILDE directeur par intérim du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Pitié-Salpêtrière – Charles Foix,

La secrétaire générale entendue,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}: L'article 2-1° de l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG portant délégation de signature de la directrice générale de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur, est modifié comme suit :

Groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Pitié-Salpêtrière – Charles Foix : Monsieur Pascal De WILDE, directeur par intérim.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police de Paris.

Fait à Paris, le 04 février 2013

Mireille FAUGERE



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Autres signataires
le 18 Janvier 2013**

75 - Centre Hospitalier Sainte Anne

Délégation de Signature - Direction de la
Politique Médicale, de la Recherche et des
Relations Internationales



Centre hospitalier Sainte-Anne

Délégation de signature - Délégation particulière à la Direction de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales

Le directeur du centre hospitalier Sainte-Anne,

- Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé publique ;
- Vu les articles D 6143-33 à D6143-35 du Code de la Santé publique ;
- Vu l'article R 6143-38 du Code de la Santé publique ;

Décide :

Article 1 - Une délégation permanente est donnée à Madame Marie-Alix BOURGEOIS, Attachée d'administration hospitalière, à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- congés annuels et autorisations d'absence,
- états des services, certificats de présence et attestations de salaire et de travail,
- demandes de remboursement des sommes dues au centre hospitalier Sainte-Anne dans le cadre des conventions signées par l'établissement,
- attestations employeurs multiples (taux réduit et pourcentage de temps),
- récépissés de dépôt de candidatures pour les praticiens,
- courriers relatifs à la médecine préventive,
- courriers d'information aux praticiens lors de leur avancement d'échelon,
- déclarations d'accident de travail et lettres de rappel,
- lettres de reprise de traitement suite à un trop-perçu,
- courriers d'information des droits à congés maladie et signature des décisions relatives aux congés maladie et imprimés d'accident du travail,
- états des remboursements des frais de transports (réductions SNCF et transports en communs),
- demandes de tickets-restaurant,
- courriers divers relatifs aux retraites,
- validation des services dans le cadre des départs en retraite.

Article 2 - Une délégation est donnée à Monsieur Cherif BENHAMMANI, Adjoint des cadres hospitaliers à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- congés annuels et autorisations d'absence,
- certificats de présence et attestation de travail,
- courriers relatifs à la médecine préventive,
- courriers d'information aux praticiens lors de leur avancement d'échelon,
- déclarations d'accident de travail et lettres de rappel,
- courriers d'information des droits à congés maladie et signature des décisions relatives aux congés maladie et imprimés d'accident du travail,
- états des remboursements des frais de transports (réductions SNCF et transports en communs),
- demandes de tickets-restaurant,
- courriers divers relatifs aux retraites,
- validation des services dans le cadre des départs en retraite.

Article 3. - Une délégation permanente est donnée à Monsieur Khaoussou SYLLA, Ingénieur à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- courriers et formulaires de demande d'autorisation d'essai cliniques
- courriers et formulaires relatifs aux demandes d'amendements des projets de recherche
- contrats de collaboration recherche et avenants
- factures pour paiement relatives aux UF recherche
- demandes de mandatement indemnités patients relatifs aux UF recherche
- factures pour mandatement sur les UF recherche
- lettre d'information relative à la mise en place d'un projet de recherche
- commandes recherche
- fiches budgétaires relatives aux projets de recherche
- Ordre de missions pour les déplacements dans le cadre des projets de recherche
- congés annuels et autorisations d'absence du personnel de la délégation à la recherche et à l'innovation

Article 4. - La présente délégation prend effet au 18 janvier 2013 et remplace la délégation en date du 2 janvier 2012 (délégation particulière à la Direction de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales).

Article 5. - La présente délégation sera notifiée pour information à Monsieur le Président du conseil de surveillance, Monsieur le Délégué territorial de Paris, Monsieur le Président de la commission médicale d'établissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Article 6. - La présente délégation fera l'objet d'un affichage et d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île de France, Préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 18 janvier 2013.

Jean-Luc CHASSANIOL

Marie-Alix BOURGEOIS

Khaoussou SYLLA

Cherif BENHAMMANI